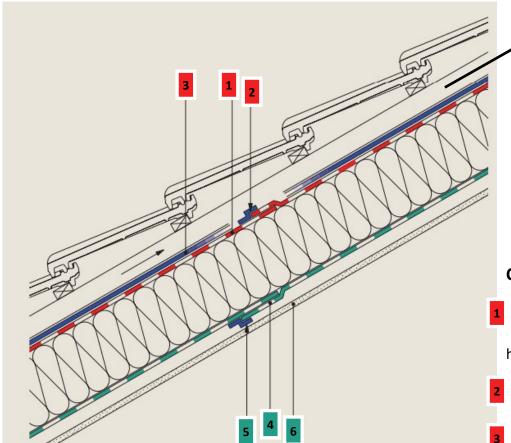
Recommandations de mise en œuvre d'une isolation en Gramitherm en toiture à versants

Page 1/2



Hauteur de la lame d'air en fonction de la longueur du pan de toiture, de son inclinaison et de l'altitude du chantier

Longueur de Chevron	Inclinaison du toit							
	< 15 ° < 800 m > 800 m		15° à < 20° < 800 m > 800 m		20° à < 25° < 800 m > 800 m		> 25 ° < 800 m > 800 m	
< 5 m	45 mm	60 mm	45 mm	60 mm	45 mm	45 mm	45 mm	45 mm
5 à < 8 m	60 mm	80 mm	60 mm	80 mm	45 mm	60 mm	45 mm	60 mm
8 à < 15 m	80 mm	100 mm	80 mm	100 mm	60 mm	80 mm	60 mm	80 mm
> 15 m	100 mm	120 mm	100 mm	120 mm	80 mm	100 mm	80 mm	100 mm

Côté froid de l'isolation

- Membrane de sous-toiture Ampatop®Aero Tr2 (sd = 0,05 m) ou Ampatop® Protecta (sd = 0,1 m) assurant l'étanchéité à l'eau et l'étanchéité au vent, hautement ouverte à la diffusion de vapeur
- Ruban adhésif assurant la jonction entre les lés de la sous-toiture (Ampacoll® XT ou Ampacoll® Flexx pro)
- Bande d'étanchéité aux clous Ampacoll® ND band

Côté chaud de l'isolation

- Membrane pare-vapeur Ampatex® DB 90 assurant l'étanchéité à l'air et la gestion de la diffusion de vapeur d'eau (sd = 18 m en valeur fixe)
- Ruban adhésif assurant la jonction entre les lés de la membrane pare-vapeur (Ampacoll® INT)
- 6 Finition intérieure

$$S_d = \frac{Interieur}{Exterieur} > 15$$



Recommandations de mise en œuvre d'une isolation en Gramitherm en toiture à versants

Page 2/2

Il est impératif de respecter les réglementations relatives à l'isolation et à l'enveloppe du bâtiment en vigueur dans le pays.

Pour la Belgique se référer aux NIT 251 et 255. Pour la France se référer aux DTU de la série 40.

Au préalable, il y a lieu de veiller à ce que l'ensemble des éléments constitutifs de la toiture soient sains (exempts d'humidité, de développement fongique,...) et pouvant accueillir les travaux d'isolation (stabilité structurelle, portance, ...).

De même, les éléments de couverture et sous-couverture doivent être posés de manière continue et étanches à l'eau.

La mise en œuvre des membranes doit être réalisée dans les règles de l'art, avec soin et de manière étanche.

Il en va de même pour la pose de l'isolation.

Les percements pour traversée de conduits de cheminée en toiture doivent être traités selon le respects des normes NBN B 61-001 et NBN B 61-002.

L'isolant Gramitherm ne doit jamais être mis en contact direct avec des spots encastrés ou tout autre système dégageant de la chaleur (prévoir des capots adaptés et/ou un plénum continu de minimum 10 cm permettant de dissiper la chaleur).

